

Séance du 17 mars 2022

L'an deux mille vingt deux, le dix-sept mars à 9h30, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi.

Date de convocation : le 10 mars 2022

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Présents
31	31	23

Objet de la délibération : RÉVISION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

22-03-17/10

Conseillers à voix délibérative :

M. PALMIERI
M. AYCARD
M. FABRE
M. GERARDIN
M. VITRANT
Mme XICLUNA
Mme MARTINEZ
M. JAULT
M. MATTEODO
M. CALONGE
Mme RAVINAL
M. COIQUAULT
Mme SMADJA
Mme FOUCOU
M. LAURERI
Mme DELGADO
M. BOUBEKER
M. DUPONT
Mme VINCENTS
M. HENRY
Mme CORPORANDY-VIALON
Mme FOUASSE

Présents : M. GARRON - Président
Maire de La Farlède – 1^{er} Vice-Président
Maire de Belgentier – 2^e Vice-Président
Maire de Solliès-Toucas – 3^e Vice-Président
Maire de Solliès-Ville – 4^e Vice-Président
Conseiller communautaire – commune de Belgentier
Conseillère communautaire – commune de Belgentier
Conseillère communautaire – commune de Solliès-Toucas
Conseiller communautaire – commune de Solliès-Toucas
Conseiller communautaire – commune de Solliès-Toucas
Conseiller communautaire – commune de Solliès-Toucas
Conseillère communautaire – commune de Solliès-Pont
Conseiller communautaire – commune de Solliès-Pont
Conseillère communautaire – commune de Solliès-Pont
Conseillère communautaire – commune de Solliès-Pont
Conseiller communautaire – commune de Solliès-Pont
Conseillère communautaire – commune de Solliès-Pont
Conseiller communautaire – commune de Solliès-Pont
Conseillère communautaire – commune de Solliès-Pont
Conseiller communautaire – commune de La Farlède
Conseillère communautaire – commune de La Farlède
Conseillère communautaire – commune de Solliès-Ville

Conseillers ayant donné procuration :

Mme BELTRA à Mme RAVINAL
M. BERTI à Mme CORPORANDY
Mme DRELON à M. JAULT
Mme GAMBA à M. HENRY
Mme EXCOFFON-JOLLY à M. PALMIERI
M. CASTEL à M. AYCARD

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire élit M. FABRE secrétaire de séance.

Le président expose que suite à la réussite à des concours d'agents déjà en place à la CCVG dans un grade conforme à leur emploi, il convient d'apporter la précision correspondante au tableau des effectifs :

- 1 agent instructeur de commande publique au grade de rédacteur principal de 2^e classe.

D'autre part, il est proposé, comme annoncé au DOB 2022 le 17 février, d'étoffer les services administratifs et techniques communautaires, qui sont sous-dotés, en :

- créant un poste de responsable rh dans le cadre d'emploi des rédacteurs ou attachés,

- remplaçant un agent administratif en départ sur l'emploi d'assistant de Direction par création d'un emploi de cadre relevant du cadre d'emploi des rédacteurs ou attachés,

AR Prefecture

083-248300410-20220317-22_03_17_10-DE
Reçu le 29/03/2022
Publié le 29/03/2022

- remplaçant un agent administratif en départ sur l'emploi d'agent comptable par création d'un emploi de responsable des finances relevant du cadre d'emploi des rédacteurs ou attachés,
- créant un poste d'adjoint au responsable des services techniques dans le cadre d'emploi des techniciens ou ingénieurs,
- créant un poste d'agent d'accueil conseiller en séjour tourisme dans le cadre d'emploi des adjoints administratifs (nécessaire pour le classement en cat. 2 de l'office de tourisme).

Enfin, suite aux recrutements intervenus après les ouvertures de poste précédentes, il convient de préciser que l'emploi de responsable habitat/aménagement est pourvu par un attaché et celui de coordonnateur CTG par un attaché principal.

Le tableau des effectifs est donc révisé dans ce sens.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

VU la délibération communautaire en date du 17 février 2022 relative au débat d'orientations budgétaires 2022 et le rapport s'y rapportant,

CONSIDÉRANT la nécessité de créer les emplois nécessaires au bon fonctionnement des services communautaires,

CONSIDÉRANT qu'il appartient à l'assemblée délibérante de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services,

Après avoir entendu l'exposé du Président,

DÉLIBÈRE ET DÉCIDE :

pour : 29
contre : 0
abstention : 0

- D'APPROUVER l'exposé du Président et de le transformer en délibération en validant le tableau des effectifs révisé ci-joint.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,

Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en Préfecture du Var le
et de sa publication le

25 MARS 2022

Docteur André GARRON

Président CCVG
Maire de Solliès-Pont



AR Prefecture

083-248300410-20220317-22_03_17_10-DE

Reçu le 25/03/2022

Publié le 25/03/2022

Tableau des effectifs communautaires CCVG (au 17/03/2022)

Emplois fonctionnels

Emploi	Postes ouverts	Postes occupés	Postes vacants
Directeur Général (DG) - détachement interne grade ingénieur hors classe	1	1	0
Directeur Général Adjoint (DGA) - détachement interne grade attaché hors classe	1	1	0
Total emplois fonctionnels	2	2	0

FILIERE ADMINISTRATIVE

nbr emplois	Emploi	grade/cadre d'emploi	Postes ouverts	Postes occupés	Postes vacants
1	assistant de Direction	cadre d'emploi attaché ou rédacteur	1	0	1
1	responsable finances	cadre d'emploi attaché ou rédacteur	1	0	1
1	responsable rh	cadre d'emploi attaché ou rédacteur	1	0	1
1	responsable habitat-aménagement	attaché	1	1	0
1	chargé de coopération CTG	attaché principal	1	1	0
1	responsable office de tourisme	attaché, rédacteur principal 2 ^{ème} classe	1	1	0
1	assistant de Direction	adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	1	1	0
2	agent comptable	adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	2	2	0
2	instructeur ressources humaines	adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	2	2	0
5	agent de secrétariat	adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	1	1	0
		adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	4	3	1
2	instructeur commande publique	adjoint administratif, rédacteur p ^{al} 2 ^{ème} cl.	2	2	0
2	accueil service collecte DMA	adjoint administratif	2	2	0
2	agent d'accueil tourisme	cadre d'emploi des adjoints administratifs	2	1	1
22	Total filière		22	17	5

FILIERE TECHNIQUE

nbr emplois	Emploi	grade/cadre d'emploi	Postes ouverts	Postes occupés	Postes vacants
1	responsable services techniques	ingénieur	1	1	0
1	adjoint au chef des services techniques	cadre d'emploi technicien ou ingénieur	1	0	1
1	chef de service collecte DMA	agent de maîtrise principal	1	1	0
2	adjoint au chef de service DMA	agent de maîtrise	2	2	0
2	agent service technique	technicien principal de 1 ^{ère} classe	1	1	0
		adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	1	1	0
10	agent conducteur PL polyvalent DMA	adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	7	6	1
		adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	3	2	1
23	agent rippeur polyvalent DMA	adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	8	7	1
		adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	4	3	1
		adjoint technique	11	9	2
4	agent conducteur TC polyvalent sports	adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	3	3	0
		adjoint technique	1	1	0
12	agent entretien polyvalent	agent de maîtrise principal	1	1	0
		adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	2	2	0
		adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	3	3	0
		adjoint technique	6	6	0
2	gardien de stade	adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	1	1	0
		adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	1	1	0
58	Total filière		58	51	7

FILIERE SPORTIVE

nbr emplois	Emploi	grade/cadre d'emploi	Postes ouverts	Postes occupés	Postes vacants
1	responsable service sports	éducateur des APS principal de 1 ^{ère} classe	1	1	0
1	Total filière		1	1	0

Total toutes filières

83

71

12